

## ANNEXE

### A. Instruments internationaux

Depuis 1963, la communauté internationale a élaboré 19 instruments internationaux visant à prévenir les actes de terrorisme. Mis au point sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ces instruments juridiques internationaux et amendements supplémentaires concernent l'aviation civile, la prise d'otages, les matières nucléaires, la navigation maritime, les matières explosives, les attentats terroristes à l'explosif, le financement du terrorisme, et le terrorisme nucléaire :

1. [Convention de 1963 relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs](#)
2. [Convention de 1970 pour la répression de la capture illicite d'aéronefs](#)
3. [Convention de 1971 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile](#)
4. [Protocole de 1988 pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale, complémentaire à la Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile](#)
5. [Convention de 2010 sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale](#)
6. [Protocole additionnel de 2010 à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs](#)
7. [Protocole de 2014 portant amendement de la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs](#)
8. [Convention de 1973 sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale](#)
9. [Convention internationale de 1979 contre la prise d'otages](#)
10. [Convention de 1980 sur la protection physique des matières nucléaires](#)
11. [Amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires](#)
12. [Convention de 1988 pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime](#)
13. [Protocole de 2005 à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime](#)
14. [Protocole de 1988 à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plateformes fixes situées sur le plateau continental](#)
15. [Protocole de 2005 relatif au Protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plateformes fixes situées sur le plateau continental](#)
16. [Convention de 1991 sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection](#)
17. [Convention internationale de 1997 pour la répression des attentats terroristes à l'explosif](#)
18. [Convention internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme](#)
19. [Convention internationale de 2005 pour la répression des actes de terrorisme nucléaire](#)

## B. Résolutions du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité a également adopté plusieurs résolutions dans le but de lutter contre le terrorisme. Une sélection des résolutions pertinentes pour les pays du Sahel figure ci-dessous :

- [S/RES/2396 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme (combattants terroristes étrangers de retour)
- [S/RES/2379 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales (responsabilité pour les crimes commis par Daesh sur le territoire de l’Irak)
- [S/RES/2368 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme (renouvellement et mise à jour du régime des sanctions contre Daesh et Al-Qaida (1267/1989/2253))
- [S/RES/2354 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme (lutte contre les récits terroristes)
- [S/RES/2349 \(2017\)](#) – Paix et sécurité en Afrique
- [S/RES/2322 \(2016\)](#) – Coopération judiciaire internationale dans la lutte contre le terrorisme
- [S/RES/2242 \(2015\)](#) – Les femmes et la paix et la sécurité
- [S/RES/2178 \(2014\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme (combattants terroristes étrangers)
- [S/RES/2170 \(2014\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme
- [S/RES/1631 \(2005\)](#) – Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et les organisations régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales
- [S/RES/1624 \(2005\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales (Sommet du Conseil de sécurité 2005)
- [S/RES/1540 \(2004\)](#) – Non-prolifération des armes de destruction massive
- [S/RES/1373 \(2001\)](#) – Adoptée par le Conseil de sécurité sur la menace à la paix et à la sécurité internationales résultant d’actes terroristes

## C. Instruments normatifs

Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (en anglais : The Global Counterterrorism Forum, GCTF) est une plateforme apolitique et multilatérale de lutte contre le terrorisme, créé en 2011 à New York par 29 pays et l’Union européenne. Les membres du GCTF ont adopté des documents-cadres sous la forme de bonnes pratiques, de recommandations ou de plans d’action, qui couvrent divers thèmes importants de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent. Ces documents ne sont pas contraignants ni destinés à créer des obligations juridiques pour les gouvernements :

- Forum mondial de lutte contre le terrorisme, 2012, [Mémorandum de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale](#)
- Forum mondial de lutte contre le terrorisme, 2014, [Mémorandum de La Haye sur les bonnes pratiques du système judiciaire pour juger les actes terroristes](#)

- Forum mondial de lutte contre le terrorisme, [Mémorandum de Neuchâtel de 2016 sur les bonnes pratiques de justice des mineurs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme](#) (en anglais)

#### **D. Outils et autres ressources**

Une sélection de manuels et autres publications de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) figure ci-dessous :

- ONUDC, 2008, [Guide législatif pour le régime juridique universel contre le terrorisme](#)
- ONUDC, 2009, [Manuel sur le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme](#)
- ONUDC, 2009, [Questions les plus fréquemment posées sur les aspects du droit international touchant la lutte contre le terrorisme](#)
- ONUDC, 2009, [Manuel pour la coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme](#)
- ONUDC, 2010, [Recueil de cas sur les affaires de terrorisme](#)
- ONUDC, 2010, Programme de formation juridique contre le terrorisme : [Le cadre juridique universel contre le terrorisme](#)
- ONUDC, 2011, Programme de formation juridique contre le terrorisme : [La coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme](#)
- ONUDC, 2012, [La réponse de la justice pénale pour soutenir les victimes du terrorisme](#) (édition révisée)
- ONUDC, 2012, [Lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel : cadre juridique, techniques d'enquête et coopération policière](#) – Module de formation à l'attention des Officiers de Police Judiciaire du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Niger
- ONUDC, 2012, [Utilisation d'Internet à des fins terroristes](#) (anglais)
- ONUDC, 2014, [Les droits de l'homme et les réponses de la justice pénale au terrorisme](#)
- ONUDC, 2015, [Infractions terroristes dans le domaine des transports \(aviation civile et navigation maritime\)](#)
- ONUDC, 2016, [Bonnes pratiques en matière de soutien aux victimes du terrorisme dans le cadre de la justice pénale](#)
- ONUDC, 2017, [Le régime juridique international de la lutte contre le terrorisme chimique, biologique, radiologique ou nucléaire](#)